



# L'État pour les Jeux



Le département de la Seine-Saint-Denis sera une des principales terres d'accueil des Jeux olympiques et paralympiques 2024.

Avec six sites de compétition et douze épreuves dans le département, deux sites majeurs pour la vie olympique que seront le village des athlètes et le village des médias, de nombreux sites d'entraînement, il est clair que la Seine-Saint-Denis occupera effectivement une place centrale.

L'héritage des Jeux se jouera aussi dans le département : tout comme on retient des Jeux de Barcelone l'ouverture qu'ils ont permis sur la mer, le succès des olympiades 2024 se mesurera dans une dizaine d'années au devenir des infrastructures de mobilité et des logements construits à cette occasion ou au développement de la pratique sportive comme l'apprentissage de la natation chez les séquano-dyonisiens. La coupe du monde 1998 avait marqué la renaissance urbaine de la ville de Saint-Denis ;

les Jeux olympiques et paralympiques seront le catalyseur d'un nouveau développement de tout le département !

Ce pari d'un évènement multi-site et en milieu urbain représente néanmoins un défi supplémentaire. Organiser les transports entre les différents sites d'accueil et de compétition, prendre en compte les contraintes des riverains, assurer la sécurité des spectateurs, faire de l'excellence environnementale le marqueur des chantiers, ce sont autant de défis qui nécessitent une action déterminée de tous les services publics.

Dans la course contre la montre qui s'engage pour la préparation des Jeux 2024, soyons assurés que l'équipe « État en Seine-Saint-Denis » fera tout pour remporter l'épreuve !

Jacques WITKOWSKI,  
Préfet de Seine-Saint-Denis

## L'info du mois

### Le permis à double détente

Créé par la loi relative aux Jeux olympiques de mars 2018, le permis à double détente permet qu'un permis de construire soit déposé et instruit pour un projet ayant deux destinations différentes dans le temps.

Ainsi, le village olympique et le village des médias seront reconvertis après les Jeux en logements, bureaux, commerces et autres activités économiques sans qu'il soit besoin d'obtenir à cet effet une nouvelle autorisation de construire.

## Le chiffre du mois

**2 200 appartements familiaux**



verront le jour en 2025 à la suite de la construction du Village des Athlètes dont 900 logements spécifiques (pour étudiants, personnes âgées, résidence sociale...) et près de 130 000 m<sup>2</sup> de bureaux.

## Agenda !

### Pose du franchissement de la Seine entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis

Dans la nuit du 28 au 29 octobre 2022, s'est déroulée l'opération de pose du franchissement de la Seine entre Saint-Denis et L'Île-Saint-Denis.

En 2024, l'ouvrage occupera une place centrale durant les Jeux olympiques puisqu'il permettra de relier la partie îlienne au reste du Village des Athlètes.

Pleinement pensé pour l'héritage local, cet ouvrage réalisé sous la maîtrise d'ouvrage du conseil départemental de la Seine-Saint-Denis matérialisera un nouveau lien entre les communes de Saint-Denis et de L'Île-Saint-Denis.

Tourné aussi vers l'évolution des mobilités, il sera réservé aux transports collectifs et aux modes de déplacement actifs (piétons, vélos).

Il s'inscrit dans un projet plus large de constitution d'un nouvel ensemble urbain autour de la Seine dont les travaux s'achèveront à l'été 2023.

## La Seine-Saint-Denis, territoire au cœur des jeux olympiques et paralympiques de 2024

Dans deux ans, du 26 juillet au 11 août 2024 et du 28 août au 8 septembre 2024, les Jeux olympiques et paralympiques seront accueillis en France. La Seine-Saint-Denis sera le théâtre de 13 épreuves, réparties sur 4 sites de compétition. De plus, le Village des athlètes et le Village des médias seront installés dans le département, ce qui en fera un territoire incontournable de ces Jeux.

### Une organisation hors normes

Organisés sur plus d'un mois et demi, les JOP 2024 en Seine-Saint-Denis seront symbolisés par :

- 2 cérémonies officielles ;
- 6 sites de compétitions : le Stade de France, le Centre aquatique olympique, le mur d'escalade du Bourget et le Hall 8 du parc des expositions de Villepinte ainsi que deux sites de départ des épreuves de para-marathon (le parc Georges Valbon à la Courneuve) et de para-cyclisme (Clichy-sous-Bois) ;
- le Village olympique et paralympique qui pourra héberger près de 10 500 athlètes lors des jeux olympiques et 9 000 athlètes lors des jeux paralympiques ;
- le Village des médias qui pourra héberger près de 25 000 journalistes et techniciens ;
- le siège du COJO PARIS 2024 (bâtiment PULSE) situé à Saint-Denis.

### Le rôle des services de l'État

Les services de l'État en Seine-Saint-Denis sont mobilisés, depuis déjà plusieurs années, pour organiser cet événement international dans des conditions optimales, notamment sur le plan de la sécurité.

Sur les 62 ouvrages olympiques et paralympiques, 45 chantiers sont supervisés par la SOLIDEO dans le département.

Ces opérations sont suivies et coordonnées conjointement par le comité d'organisation Paris 2024, la préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris, la préfecture de

Police, ainsi que la préfecture de la Seine-Saint-Denis, en lien étroit avec les collectivités locales ainsi que différents opérateurs publics et privés.

### Focus sur l'arrondissement de Saint-Denis

L'arrondissement de Saint-Denis concentrera une grande partie des Jeux olympiques. Il accueillera le Village des athlètes, qui livrera en héritage un quartier entièrement neuf entre les villes de Saint-Denis et de l'Île-Saint-Denis. Il accueillera aussi deux centres de compétition majeurs, le Stade de France où se dérouleront notamment les épreuves d'athlétisme, et le Centre aquatique. Enfin, certains des grands chantiers structurants en matière de mobilité y sont situés : le franchissement urbain Pleyel, véritable « couture urbaine » qui contribue à relier certains quartiers de Saint-Denis ou encore la prolongation de la ligne 14 qui devrait se traduire par l'ouverture d'ici 2024 de la gare Saint-Denis-Pleyel. Une étape importante a symbolisé cet été la transformation urbaine liée à l'accueil des Jeux : la pose du franchissement entre le Stade de France et le centre aquatique olympique qui s'est déroulée du 8 au 11 août 2022. L'ouvrage, de 100 mètres et 950 tonnes, qui reliera deux sites olympiques mais aussi deux quartiers de la ville de Saint-Denis, apparaît comme une traduction concrète de l'héritage des JOP 2024 dans le tissu urbain local et pour la vie quotidienne des habitants du département. La réussite de cette opération d'envergure, qui a fortement mobilisé les services de l'État en Seine-Saint-Denis, illustre le succès de la démarche partenariale mise en place et animée par la préfecture dans le département.

## 3 Questions à...



### Aleksandra VUCKOVIC, chargée de mission auprès du directeur de cabinet du préfet du 93, coordonnateur de l'organisation des JOP « Paris 2024 »

#### Quel est votre parcours ?

Après des études à Sciences Po, j'ai passé le concours des IRA et j'ai rejoint celui de Metz. Le poste que j'occupe actuellement depuis mars 2020, de chargée de mission Jeux olympiques au sein du cabinet du préfet est donc mon premier poste depuis ma sortie d'école. J'ai choisi ce poste en raison de mon attachement pour le département de la Seine-Saint-Denis où j'ai effectué toute ma scolarité jusqu'au BAC. J'étais très intéressée de voir et de participer concrètement à l'action de l'État dans le territoire où j'ai grandi. La préfecture de Seine-Saint-Denis est par ailleurs connue pour être une excellente école de formation pour les jeunes attachés. Enfin et surtout, ce poste présentait des enjeux très importants et inédits autour d'un événement de cette envergure : c'était une opportunité exceptionnelle pour un premier poste ! Ce poste est donc un challenge qui me

permet d'apprendre et d'exercer des responsabilités importantes autour de la thématique des Jeux olympiques et paralympiques.

#### Sur quelles missions travaillez-vous en ce moment ?

Plus l'évènement approche, plus mes missions évoluent. Jusqu'en 2022, elles étaient en lien avec le suivi des chantiers olympiques conduits dans le département. Mon rôle consistait à coordonner les échanges entre les services du cabinet et les partenaires extérieurs, en appui des différents maîtres d'ouvrage, sur des sujets autour des enjeux de sécurité, en ce qui concerne l'instruction des permis de construire, l'activité des sous commissions départementales de sécurité incendie, le respect des délais ou encore la prise en compte des enjeux de sécurité sur les chantiers. Cette action vise notamment à garantir que l'organisation des Jeux olympiques se fasse au mieux,

pour que ces Jeux s'inscrivent dans la continuité de la vie publique, de celle des riverains, et que les opérations de Paris 2024 se déroulent dans les meilleures conditions pour les athlètes également. Nous travaillons notamment sur la définition du réseau des voies réservées qui permettront d'emmener les athlètes vers les différents sites de compétition et animons les groupes de travail sur les thématiques de sécurité et de mobilité pour s'assurer de la prise en compte de ces enjeux par l'ensemble des acteurs impliqués. Même si l'épreuve d'aviron ne se déroulera pas dans le département, notre rôle peut être rapproché du barreur dans une équipe d'aviron : s'assurer que tout le monde rame à la même vitesse, dans la même direction et éviter qu'on ne finisse par faire des ronds dans l'eau. C'est une mission de coordination essentielle pour garantir le rythme des travaux, assurer le partage de l'information entre tous les acteurs et permettre d'anticiper toutes les difficultés qui doivent être résolues en matière de sécurité et de mobilité dans la perspective des Jeux.

## **Le département accueillera de nouvelles épreuves par rapport à la maquette initiale, dont deux épreuves sur route : comment se prépare-t-on à ces événements ?**

En effet, le conseil d'administration de Paris 2024 a acté en juillet dernier que la Seine-Saint-Denis accueillera les épreuves de para-cyclisme sur route, qui se tiendront du 04 au 07 septembre, ainsi que le départ du para-marathon qui aura lieu le 08 septembre.

En complément, le mass event de cyclisme sur route, qui sera ouvert au public, se déroulera le même jour et sur le même circuit.

Ce sont des épreuves particulières à planifier. Outre les questions « classiques » d'acheminement des athlètes et d'arrivée sur les sites olympiques des spectateurs que l'on retrouve dans les autres épreuves qui se dérouleront au Stade de France, au Centre aquatique olympique, au mur d'escalade du Bourget ou à Villepinte, les épreuves sur route soulèvent d'autres enjeux et représentent un nouveau défi à relever.

Il s'agit en effet de prendre en compte tout un parcours, qui se déroulera sur plusieurs communes. On ne se concentre donc pas sur un seul site, mais sur plusieurs endroits, qui nécessitent de penser à la sécurité de tout un linéaire, de gérer des flux de spectateurs qui seront disséminés, d'anticiper des impacts nouveaux sur la vie quotidienne des habitants.

C'est un challenge particulier, qui s'apparente à organiser une étape du Tour de France dans le département tout en assurant en parallèle la planification d'un événement sportif mondial !

## **Le futur Village des athlètes**



© SOLIDEO / Sennse – Dronepress

